



CATEGORIE U11
(Nés en 2010/11)

SAISON 2020 / 2021

Cédric Voutier - CTD DAP Conseiller Technique Départemental

Email: technique@district-foot-65.fff.fr

PREAMBULE

La commission des Très Jeunes élabore et organise le football des U10-U11 sous ces différentes formes que sont les critères, les jours de Coupe, les Festifoot, les journées départementales ...

Nous nous devons de respecter les étapes d'apprentissages du joueur tant sur le plan sportif que pédagogique. Le jeune joueur doit être au centre de nos préoccupations dans son évolution technique et dans sa capacité à développer son jeu collectif. Ainsi il convient de préparer nos U10-U11 à la fois aux exigences d'apprentissages techniques et moteurs, mais surtout de lui permettre d'accéder à la connaissance des principes de jeu collectif.

Pour cela, le football que nous lui proposons en termes de pratique doit être le plus diversifié possible. La nouvelle organisation de notre planning de la catégorie U10-U11 doit donc répondre à ces (et ses) attentes, en espérant qu'elle s'accompagnera de l'adhésion des éducateurs des clubs.

- 1- Les Critériums / Le Futsal
- 2- La formation des éducateurs
- 3- La réglementation et les lois du jeu

LES CRITERIUMS en U10-U11

Un total de 49 équipes U11 ont été inscrites dans les différents niveaux de pratique de la catégorie U11 soit 4 équipes de moins que la saison dernière. Les critères de la catégorie U11 se déroulent en 2 phases avec une clôture de la saison programmée au 19/06/21 :

• PHASE 1

➤ Brassage U11 Niveau 1

- 1 poule de 11 équipes.
- 5 journées du 10/10/20 au 16/01/21 avec des plateaux à 4 équipes (1 ou 2 terrains à 8) ou 3 équipes (1 terrain à 8).
- Temps de jeu de 50' (2 rencontres de 25' avec pause coaching de 2' au bout de 12'30).

➤ Brassage U11 Niveau 2

- 1 Poulés de 14 équipes.
- 5 journées du 10/10/20 au 16/01/21 avec des plateaux à 2 (1 terrain à 8) ou 4 équipes (2 terrains à 8) ou 3 équipes (1 terrain à 8).
- Temps de jeu de 50' (1 rencontre de 2x25' avec pause coaching de 2' au bout de 12'30 et 37'30 ou 2 rencontres de 25' avec pause coaching de 2' au bout de 12'30 ou 3 rencontres de 17' sans pause coaching).

➤ Brassage U11 Niveau 3 Poule A et B

- 2 poules de 12 équipes.
- 5 journées du 10/10/20 au 16/01/21 avec des plateaux à 4 équipes (1 ou 2 terrains à 8).
- Temps de jeu de 50' (2 rencontres de 25' avec pause coaching de 2' au bout de 12'30 ou 3 rencontres de 17' sans pause coaching).

• PHASE 2

➤ U11 Niveau A

- Poule de 8 équipes (8 premiers U11 niveau 1).
- 4 journées du 06/03/21 au 29/05/21.

➤ U11 Niveau B

- Poule de 8 équipes (9^{ème} au 11^{ème} U11 niveau 1, 1^{er} au 5^{ème} U11 niveau 2).
- 4 journées du 29/03/20 au 16/05/20.

➤ **U11 Niveau C poule A et B**

- Poule A de 8 équipes et poule B de 9 équipes (6^{ème} au 14^{ème} U11 niveau 2 et du 1^{er} au 4^{ème} niveau 3 poule A + B).
- 4 journées du 29/03/20 au 16/05/20.

➤ **U11 Niveau D**

- Poule A de 8 équipes et poule B de 8 équipes (du 5^{ème} au 12^{ème} niveau 3 poule A + B).
- 4 journées du 29/03/20 au 16/05/20.

• **Défis à réaliser au début de chaque critérium**

- Suite à la situation sanitaire et aux nombreuses mesures déjà présentes en club et qui alourdissent le déroulement des plateaux, **la Commission des Très Jeunes a décidé de supprimer les défis pour la phase 1.**

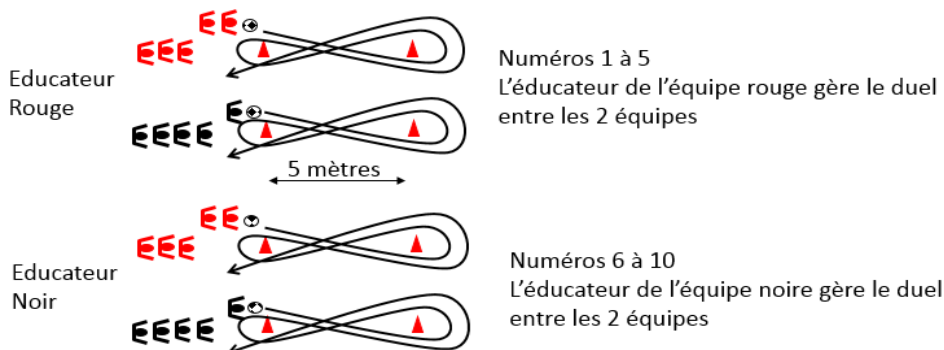
Les défis pourront recommencer dès la phase 2 suivant la situation sanitaire.

- A réaliser en fin d'échauffement.
- L'équipe ne réalisant pas cet atelier n'aura aucun point de comptabilisé lors des rencontres réalisées sur ce même plateau et aura une amende de 25 euros.

➤ **Conduite**

Exemple
Défi conduite en relais à 10 joueurs

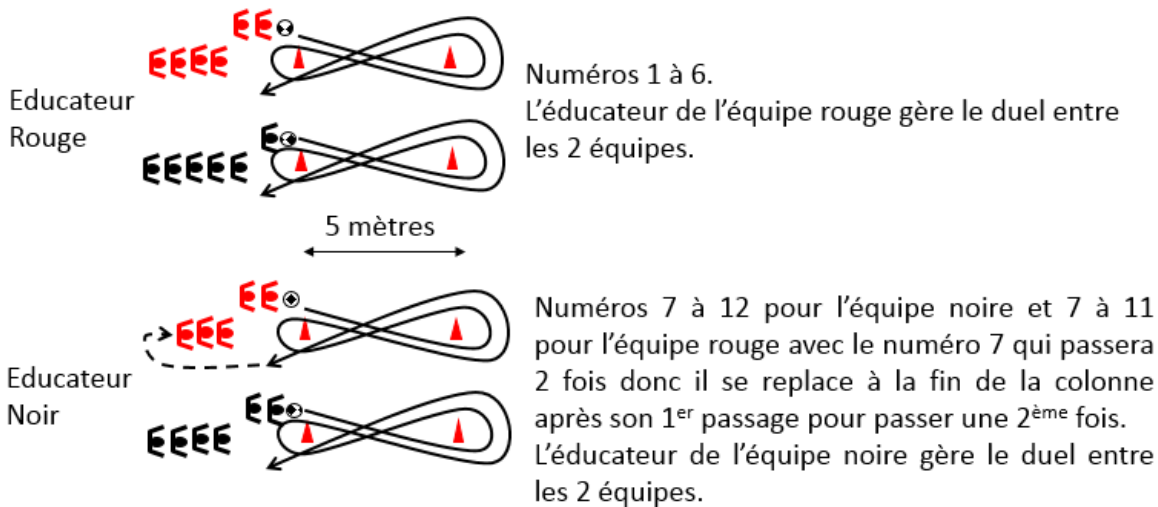
Départ à gauche du plot. Le joueur suivant démarre quand le précédent passe à la hauteur du plot après avoir réalisé une conduite (à thème voir calendrier U10-11) en forme de 8.



La 1^{ère} équipe sur son atelier marque 1 point. Comme il y a 2 ateliers, 2 points sont donc distribués. On réalise 2 autres manches en changeant de thématique de conduite (voir calendrier U11 et U10) ce qui fait au total 6 points de distribués. Ne pas oublier de reporter le score sur la feuille de match (exemple 4 à 2 ou 3-3 ou 6-0 ou 5-1) sous peine de 25 euros d'amende.

Cas particulier

Les 2 équipes n'ont pas le même nombre de joueurs.
L'équipe noire a 12 joueurs et l'équipe rouge a 11 joueurs.



La 1^{ère} équipe sur son atelier marque 1 point. Comme il y a 2 ateliers, 2 points sont donc distribués. On réalise 2 autres manches en changeant de thématique de conduite (voir calendrier U10-11) ce qui fait au total 6 points de distribués. Ne pas oublier de reporter le score sur la feuille de match (exemple 4 à 2 ou 3-3 ou 6-0 ou 5-1) sous peine de 25 euros d'amende.

➤ L'administratif

- Une feuille de match type Critérium est à remplir et à renvoyer au District avant le Mardi soir suivant le plateau.
- Les résultats sont à inscrire sur la FM mais aucun résultat n'est à noter sur internet.
- Pas de classement apparent.
- Pour tout plateau annulé (état des terrains) après le Mercredi 16h précédent le match, le club recevant le plateau se doit de prévenir par téléphone les éducateurs des clubs concernés et de faire un Email au District à secretariat@district-foot-65.fff.fr
- Pour tout plateau annulé (état des terrains) avant le Mercredi 16h précédent le match, le club recevant le plateau se doit uniquement de prévenir par un Email le District à secretariat@district-foot-65.fff.fr Le District se chargera de prévenir les clubs concernés.

LA FORMATION DES EDUCATEURS

« Favoriser l'accès à la formation à tous les éducateurs et dirigeants »

- **OBJECTIFS**

- 1 équipe U11 = 1 éducateur formé U11
- 1 club = au moins 1 dirigeant + 1 dirigeant formé sur « Comment mettre en place un projet club »

- **ACTIONS**

- Modules de formation
- 1 module = 16h de formation
- Module U11 les 12-13 Décembre 2020 à Tarbes (District)
- Inscription par internet (site de la FFF ou de la ligue ou du district onglet technique formation module U11)
- Formateurs = équipe technique de formation départementale + Cédric Voutier

LA REGLEMENTATION

- Les lois du jeu du foot à 8 en U11 sont mises en ligne sur le site internet du district des Hautes-Pyrénées de Football.
- Les Critériums
 - o Les rencontres sont en ligne sur le site internet du district.
- La Feuille de Match
 - o Envoyée au district avant le Mardi soir qui suit le plateau.
 - o Il existe une feuille de match type
 - ✓ **Amendes** : feuille de match envoyée hors délais = 15 euros par semaine de retard à compter du mercredi midi qui suit le plateau.
 - ✓ **Amendes** : TOUT PLATEAU ANNULE AU DERNIER MOMENT ET DONC NON JOUE POUR INTEMPERIES OU AUTRES DOIT ETRE NOTIFIE PAR LE CLUB ORGANISATEUR PAR EMAIL AU DISTRICT (secretariat@district-foot-65.fff.fr) AVANT LE MARDI SOIR SUIVANT LE PLATEAU ANNULE SOUS PEINE D'UNE AMENDE DE 15 euros.
 - o Les feuilles de matchs vierges sont envoyées aux clubs (une seule fois) et mises en ligne sur le site durant toute la saison 2020-21.
 - ✓ **Amendes** : feuille de match non conforme à celle envoyée aux clubs ou à celle mise en ligne sur le site = 25 euros.
 - o Remplir correctement et lisiblement (délégué, éducateur, joueur, score).
 - ✓ **Amendes** : absence sur la feuille de match d'un délégué ou d'un éducateur ou d'un dirigeant avec son numéro de licence = 25 euros.
 - o Listing des numéros de licences obligatoires pour participer aux rencontres.
 - ✓ **Amendes** : licence joueur manquante = 10 euros (aucune mention « en cours » ne sera acceptée).
- La Saisie des résultats
 - o Pas de Saisie informatique.
 - ✓ **Amendes** : Non inscription sur le feuille de match des résultats des rencontres du Critérium ou des défis par le club recevant = 25 euros par plateau.
- Annulation de plateau rencontre
 - o Tout plateau annulé par le club organisateur pour terrain impraticable avant le Mercredi 16h précédent le plateau, devra le notifier au District par Email (secretariat@district-foot-65.fff.fr).

Dans ce cas-là, le plateau sera en priorité et si possible déplacé chez un des clubs visiteurs. Si aucun club n'est en possibilité d'accueillir, le plateau sera alors remis, le tout officialisé par Email par le District et sur internet si c'est un critérium.

Dans le cas où le plateau serait annulé après le Mercredi 16h, le club organisateur est dans l'obligation de prévenir le District par Email (secretariat@district-foot-65.fff.fr) sous peine d'une amende de 15 euros

(voir au-dessus) + de prévenir les clubs visiteurs le vendredi soir au plus tard (Email officiel du club + téléphoner à l'éducateur responsable de l'équipe U11).

- Les plateaux non joués seront programmés en priorité (sauf accord entre clubs) aux dates indiquées sur le planning par la Commission des Très Jeunes (match rattrapage = R).

- **Modification de plateau rencontre**

- Pour une modification de rencontre, il faut obligatoirement un accord entre tous les clubs concernés par Email, le tout envoyé par email et soumis à validation du District (secretariat@district-foot-65.fff.fr).
- Les plateaux non joués seront programmés en priorité (sauf accord entre clubs) aux dates indiquées sur le planning par la Commission des Très Jeunes (match rattrapage = R).

- **Le contenu des Critériums**

- **Amendes** : Tout club ne réalisant pas le Défi Conduite (uniquement en phase 2) prévu lors du Critérium (voir calendrier U11) en amont des rencontres aura une amende de 25 euros.

LOI DU JEU FOOTBALL A 8 (U11)

Loi I - Terrain de jeu

Le terrain doit avoir les dimensions suivantes : Longueur = 60 à 70m et largeur = 45 à 55m. Ces dimensions correspondent à un $\frac{1}{2}$ terrain de jeu à 11.

Les dimensions des buts sont de 6x2m. Ils doivent être fixés au sol, sur la ligne de touche du terrain à 11 de préférence.

Le cercle central à 6 m de rayon et le point de réparation (penalty) est placé à 9 m du but. Les remises en jeu (du pied) s'effectuent à 9m de la ligne de but à droite ou à gauche du point de réparation.

Une surface de réparation de 26m sur 13m doit être tracée ainsi qu'une surface technique.

Loi II - Ballon

Taille 4 (63 à 66 cm de circonférence) convenablement gonflé.

Loi III - Nombre de joueurs

Une équipe se compose de 8 joueurs dont 1 gardien de but et de 4 remplaçants maximum. Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre. Les joueurs remplacés deviennent remplaçants. Une équipe présentant moins de 6 joueurs est déclarée forfait.

Surclassement:

Une équipe U11 ou U10 *ne peut comporter plus de 3 joueurs ou joueuses U9 surclassés.*

Loi IV - Equipement des joueurs

Identique à celui du jeu à 11. Le port de protège-tibia est obligatoire.

Loi V - Arbitre

Identique à celle du jeu à 11. L'arbitrage peut être assuré par tout licencié sous réserve qu'il connaisse bien les règles du jeu à 8 avec une priorité aux U17 et U19.

En cas de plateau à 3 équipes, l'arbitre central sera obligatoirement un licencié (U17 ou plus ou dirigeant) de l'équipe au repos.

En cas d'un plateau à 4 équipes, l'arbitre sera un licencié (U17 ou plus ou dirigeant) de l'une des 2 équipes non concernées par la rencontre. Cependant, les 2 autres équipes jouant dans le même temps sur le terrain d'à côté et étant soumises au même règlement d'arbitrage, les 4 clubs pourront se mettre d'accord pour arbitrer eux-mêmes leur terrain de match avec 1 mi-temps arbitrée par chacun des 2 clubs concernés. Cela sera valable à condition que les personnes soient licenciées. Dans le cas contraire, l'avantage sera donné à la seule personne licenciée des 2 clubs pour arbitrer la rencontre dans sa totalité.

En cas de plateau à 2 équipes, l'arbitre central sera un licencié (U17 ou plus ou dirigeant) de l'un des deux clubs. Les 2 équipes arbitreront une mi-temps chacune à condition de fournir une personne licenciée. Dans le cas contraire, la seule personne licenciée de l'un des 2 clubs se verra favoriser pour arbitrer la totalité de la rencontre.

Loi VI - Arbitres assistants

Identique à celle du jeu à 11.

Loi VII - Durée du match

La durée du ou des rencontres pour les U11 est de 2x25' ou de 3x17' soit 50' de temps de jeu au total. Pas de prolongation.

Temps de jeu : Participation minimale des joueurs à 50% du temps de pratique proposé donc à 25 minutes minimum.

Loi VIII - Coup d'envoi et reprise du jeu

Identique à celle du jeu à 11, mais les adversaires doivent se trouver à 6 m du ballon.

Loi IX - Ballon en jeu et hors du jeu

Identique à celle du jeu à 11.

Loi X - But marqué

Identique à celle du jeu à 11.

Loi XI - Hors-jeu

Article voté au comité directeur du district des Hautes Pyrénées: La zone de hors-jeu sera identique à celle des U13 à savoir à partir de la ligne médiane.

Loi XIII - Coups francs

Identique à celle du football à 11.

Si le gardien de but se saisit du ballon avec les mains sur une passe volontaire du pied de son partenaire, la sanction est un coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13m avec un mur à 6m.

Loi XIV - Coup de pied de réparation (penalty)

Identique à celle du football à 11, sous réserve de la modification de la distance du point de réparation : 9 m au lieu de 11 m.

Loi XV - Rentrée de touche

Identique à celle du football à 11.

Loi XVI - Coup de pied de but

Identique à celle du football à 11. Le ballon est placé devant le but, à une distance de 9 m de la ligne de but, à droite ou à gauche du point de réparation.

Loi XVII - Coup de pied de coin (corner)

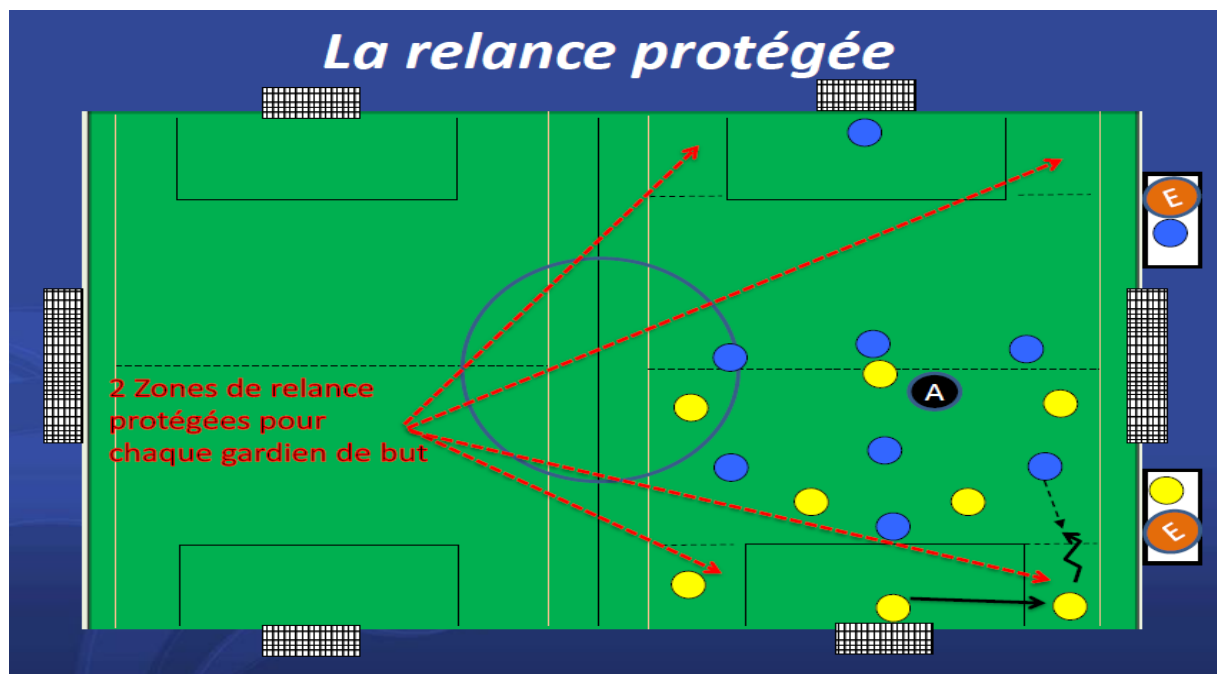
Identique à celle du football à 11. La distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6m.

Dégagement du gardien : Relance du gardien obligatoirement à la main de sa surface des 13 mètres, ou au pied (ballon doit être au sol, pas de volée ou demi-volée). En cas de dégagement de volée ou de demi-volée, **l'équipe est sanctionnée d'un coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13m avec un mur à 6m.**

Attention : Après avoir maîtrisé le ballon avec les mains et l'avoir posé au sol, le gardien ne peut pas s'en ressaisir avec les mains. S'il le reprend avec les mains, la sanction est un coup franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13m avec un mur à 6m.

« La relance du gardien de but protégée »

L'équipe dont le gardien a le ballon dans ses mains ou dont le gardien s'apprête à réaliser un coup de pied de but (remise en jeu au 9 mètres), bénéficie d'une relance protégée. Cette relance protégée se déroule uniquement dans les 2 zones rectangulaires s'étendant de la ligne de touche à la surface de réparation. Le joueur recevant une passe de son gardien (à la main ou au pied en cas de remise en jeu = coup de pied de but) dans l'une de ces 2 zones là est inattaquable tant que le ballon n'en est pas sorti.



Cédric Voutier - Conseiller Technique d'Animation